

- - -

## **Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du jeudi 14 octobre 2021**

Le jeudi 14 octobre 2021 à 20h00, se sont réunis les membres du Conseil municipal sur la convocation qui leur a été adressée le 15 janvier, conformément aux articles L. 5211-1 et 5211-2 du code des collectivités territoriales.

### **Etaient présents, les conseillers municipaux suivants :**

M. Gille BELLIVIER, Mme Mélanie FAGES, Mme Mélanie FAYET, M. Jacques FOUCHER, M. Serge GALES, Mme Claudine LACROIX, Mme Nathalie MASBOU, M. Emmanuel SAILLY, Mme Mathilde VÉDRUNE, M. Michel VÉDRUNE

**Absent excusé :** M. Jean-Marc LACROIX

**Nombre de conseillers en exercice : 11**  
**Votants : 10**

**Nombre de conseillers présents : 10**

### **Accueil des participants**

**Michel VÉDRUNE**

Michel VÉDRUNE ouvre la séance. Les points à l'ordre du jour sont rappelés.  
Mélanie FAYET est nommée secrétaire de séance.

### **1 Approbation du Compte-rendu du dernier conseil municipal**

**Michel VÉDRUNE**

Le compte-rendu du conseil municipal du 2 septembre a été transmis aux conseillers et à la mairie pour corrections et remarques. Une remarque a été transmise par la secrétaire de mairie.

⇒ **Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des présents**

### **2 Projet Accompagnement à la scolarité**

**Michel VÉDRUNE**

L'association La LoCollective met en œuvre un projet d'accompagnement à la scolarité sur la commune de Cajarc depuis bientôt deux ans et souhaiterait le développer sur les différentes communes du territoire Sud du Grand Figeac qui possèdent une école, dont la commune de Gréalou.

Ce projet mobilise plusieurs acteurs du territoire ; à savoir les familles (parents/enfants), les accompagnateurs (bénévoles et salariés de l'association La LoCollective), les équipes enseignantes et les élus municipaux.

L'association souhaiterait mettre en place des séances hebdomadaires d'accompagnement à la scolarité sur la commune de Gréalou à partir de janvier/ février 2022.

Public concerné : 4 enfants du CP au CM2, scolarisés à l'école de Gréalou

Jour : Probablement les mercredis (hors vacances scolaires) – horaires à définir

Durée : 1h30

Ce service est gratuit pour les familles. Il ne s'agit pas d'un soutien scolaire mais d'un temps d'expression, d'aides méthodologiques, de valorisation des savoirs des enfants et d'ouverture de leurs centres d'intérêts.

⇒ **La délibération est votée à l'unanimité (9 pour, 1 absent, 1 arrivée après le vote)**

### **3 Demande d'acquisition de terrain par Mme. Couderc Michel VÉDRUNE**

Suite au courrier reçu en mairie de la part de Mme Couderc dans lequel elle sollicite l'achat d'un morceau de terrain communal afin de pouvoir régulariser l'assainissement l'assainissement par l'implantation d'une mini station individuelle, en vue d'une mise en vente du bien.

⇒ **La délibération est votée à l'unanimité (10 pour, 1 absent)**

### **4 Participation des autres communes aux frais de scolarité Michel VÉDRUNE**

M. le Maire rappelle au conseil municipal qu'il convient de fixer le montant de la participation aux frais de fonctionnement de l'école pour l'année 2020-2021. Ce dernier est basé sur le recensement départemental des frais de scolarité, pour le calcul du coût moyen par élève.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des présents fixe le montant des participations par enfant pour l'année scolaire 2020-2021 comme suit :

- Enfant scolarisé en maternelle = 1 700€
- Enfant scolarisé en primaire = 650€.

⇒ **La délibération est votée à l'unanimité (10 pour, 1 absent)**

### **5 Rapports des commissions**

Commission Urbanisme ; Point sur le PLUI : Présentation par M. Foucher de la zone à énergie renouvelable à savoir

- Déplacement de la zone « Energie solaire » du Pech Lagarigue vers les zones de « Senil » et « Les Tournieres »
- Maintien de la zone éolienne (avec des éoliennes de petite taille) avec l'exclusion de la zone tampon du chemin de St-Jacques

### **6. Informations et Questions diverses**

- **Mise en place de tarifs sociaux pour la cantine**

Pas de nouvelles pour le moment donc mis en attente de retour.

- **Défense de la forêt contre les incendies**

Un planning de communication sur les obligations légales de défrichement va être mis en place avec également une information de la population sur les risques d'incendie.

La communication générale se fera jusqu'à la fin mars 2022.

La communication individuelle se déroulera en tre avril à juin 2022.

- **Ordinateurs pour l'école**

Communication sur la dernière offre reçue d'un nouveau fournisseur

- **Amiante : recherche d'entreprises pour DTA**

Une entreprise a été contactée et il faut désormais lui envoyer les documents demandés afin d'obtenir un devis.

- **Toiture église (infiltrations) et Avis sur la restauration de l'autel**

Le devis reçu de la Ste Breil de couvrir que le bâchage. Il convient de les relancer pour obtenir un devis pour la révision de la toiture en lauze.

Pour le mobilier, la mairie est en attente du retour de M. Bernard du CAO.

- **Elagage marronniers et acacias & journée citoyenne**

2 devis reçus en mairie pour l'élagage

- Gérardin (960€+360€ pour évacuation branches = 1320€ TTC)

- Thunus (1320€ TTC tout compris : 1020TTC+300TTC)

Il a été décidé de retenir la société Gérardin de Bédier pour la prestation complète

Concernant la journée citoyenne, il est convenu, compte tenu des conditions sanitaires, de ne pas tenir de journée citoyenne cette année.

- **Sécurisation de la D19**

Il est convenu de mettre en place un plateau surélevé de 6 mètres

L'écluse du côté de Figeac sera maintenue et double bordurée.

L'écluse du côté de Cajarc sera supprimée mais une modification de l'entrée dans l'agglomération sera mise en œuvre ainsi que la mise en place d'une signalisation de l'école par panneaux.

- **Fixation d'une date pour la commission électorale**

En vue des élections présidentielles à venir, une date de réunion de la commission électorale va être fixée sous peu.

- **Réflexion pour les toilettes publiques**

Il est convenu de créer une nouvelle commission pour traiter ce sujet. Elle sera composée de Mme Nathalie MASBOU, Mme Mélanie FAGES, M. Gilles BELLIVIER et M. Emmanuel SAILLY.

- **Périodicité des conseils municipaux**

Le rythme d'une réunion mensuelle est maintenu.

- **Communication aux habitants de la réouverture au public de la bibliothèque**

Un prospectus sera distribué dans les boîtes à lettres des habitants avec un affichage en mairie et l'envoi par courriel aux habitants ayant autorisés l'envoi d'informations.

**La séance s'est terminée à 23h00.**

**Monsieur le Maire fixe la date de la prochaine réunion du Conseil Municipal : le jeudi 18 novembre à 20h, à la mairie.**

**Il clôt la séance.**

A Gréalou, le 14 octobre 2021.